

PROVINCE DE QUÉBEC

RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU SIÈGE SOCIAL DE LA MRC DES MASKOUTAINS, SITUÉ AU 3271, BOULEVARD LAFRAMBOISE, BUREAU 200, À SAINT-HYACINTHE, LE MERCREDI 28 MAI 2025, À 19 H 30.

SONT PRÉSENTS MESDAMES ET MESSIEURS :

Bruno Lavallée, Acton Vale
Stéphane Beauchemin, Canton de Roxton
Daniel Roy, Roxton Falls
Kaven Delarosbil, Saint-Nazaire-d'Acton
Simon Dufault, Sainte-Christine
Mélanie Simard, La Présentation
Alain Jobin, Saint-Barnabé-Sud
Léonard Gaudette, Saint-Bernard-de-Michaudville
Stéphanie Lambert, Saint-Dominique
Bernard Barré, Saint-Hyacinthe
Pierre Thériault, Saint-Hyacinthe
Francis Grégoire, Saint-Jude
Jean-François Chagnon, Saint-Liboire
Jean-Pierre Arpin, Saint-Louis (19 h 37)
Geneviève Hébert, Saint-Pie
Réjean Cossette, Saint-Simon
Sophie Côté, Saint-Valérien-de-Milton (19 h 36)
Martin Doucet, Sainte-Hélène-de-Bagot
Diane Beauregard, Sainte-Madeleine
Daniel Choquette, Sainte-Marie-Madeleine

En l'absence des délégués des municipalités de Béthanie, Saint-Damase, Saint-Hugues, Saint-Marcel-de-Richelieu, Saint-Théodore-d'Acton et Upton.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS MONSIEUR ET MESDAMES :

Réjean Pion, directeur général
Mélanie Paquin, directrice générale adjointe
Carole Gaulin, greffière-trésorière

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Alain Jobin, délégué de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud et président de la Régie.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Président, Alain Jobin, constate que les délégués de toutes les municipalités membres ont été dûment convoqués et que le quorum est atteint.

25-051 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Bruno Lavallée,
Appuyé par Monsieur Pierre Thériault,
Et résolu à l'unanimité

D'ajouter au point 14 de l'ordre du jour — Questions diverses : Programme régional de vidange des installations septiques — Possible grève à Postes Canada — Distribution des lettres de rendez-vous

D'accepter l'ordre du jour tel que modifié.

25-052 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 AVRIL 2025

Il est proposé par Monsieur Daniel Choquette,
Appuyé par Monsieur Kaven Delarosbil,
Et résolu à l'unanimité

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 avril 2025 soit approuvé et signé tel que rédigé.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune question.

Arrivée de Madame Sophie Côté à 19 h 36.
Arrivée de Monsieur Jean-Pierre Arpin à 19 h 37.

PÉRIODE D'INFORMATION À L'INTENTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Une période d'information générale est tenue à l'intention des membres du conseil d'administration.

TABLEAU DES DÉPENSES AUTORISÉES — DÉPÔT

Conformément aux dispositions du règlement numéro 68 de la Régie, la greffière-trésorière dépose la liste des dépenses autorisées depuis la dernière séance du conseil d'administration.

25-053 ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Madame Diane Beauregard,
Appuyé par Monsieur Bruno Lavallée,
Et résolu à l'unanimité

Que les comptes inscrits sur la liste des comptes, préparée en date du 22 mai 2025 et déposée en date de ce jour, soient payés et que ceux déjà payés soient ratifiés.

BILAN 2024

Les membres présents ont tous reçu copie du bilan des activités de l'année 2024. Le directeur général souligne les faits marquants de l'année et répond aux questions des membres du conseil d'administration.

Le bilan des activités sera publié sur le site Internet de la Régie. Il sera également transmis, par courriel, aux municipalités membres, aux MRC d'Acton et des Maskoutains, aux membres du comité consultatif ainsi qu'aux médias régionaux.

25-054 BANQUE NATIONALE — ENTENTE DE SERVICES — RENOUVELLEMENT

CONSIDÉRANT que, par sa résolution numéro 22-057 adoptée le 27 avril 2022, la Régie a entériné le renouvellement des conditions administratives convenues avec la Banque Nationale;

CONSIDÉRANT la lettre de la Banque Nationale, en date du 1^{er} mai 2025, par laquelle la banque propose de reconduire l'entente de services actuellement en vigueur pour une période de deux ans, soit du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2027 assortie d'un renouvellement automatique d'une année supplémentaire;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité exécutif en date du 7 mai 2025;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Francis Grégoire,
Appuyé par Monsieur Léonard Gaudette,
Et résolu à l'unanimité

De renouveler l'entente de services selon les conditions administratives établies par la Banque Nationale dans sa lettre du 1^{er} mai 2025.

D'autoriser le directeur général à signer tout document nécessaire, le cas échéant, pour et au nom de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, afin de donner plein effet à la présente entente.

25-055

**LOCATION DES BUREAUX ADMINISTRATIFS DE LA RÉGIE —
PROLONGATION DE L'ENTENTE CONCLUE AVEC LA VILLE DE
SAINT-HYACINTHE**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 20-072, en date du 26 août 2020, autorisant la signature d'une entente de location avec la Ville de Saint-Hyacinthe pour les espaces à bureaux situés au 2090, rue Cherrier à Saint-Hyacinthe, pour une période de trois ans assortie d'une option de prolongation de deux ans;

CONSIDÉRANT que le bail conclu vient à échéance le 31 décembre 2025;

CONSIDÉRANT que la Régie souhaite aviser la Ville de Saint-Hyacinthe de son désir de prolonger l'entente de location des espaces à bureaux du 2090, rue Cherrier à Saint-Hyacinthe;

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité exécutif en date du 7 mai 2025;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Réjean Cossette,
Appuyé par Madame Diane Beauregard,
Et résolu à l'unanimité

D'aviser la Ville de Saint-Hyacinthe que la Régie souhaite prolonger l'entente de location pour les espaces à bureaux qu'elle occupe au 2090, rue Cherrier à Saint-Hyacinthe, pour une autre période de 5 ans.

De mandater le président et le directeur général de la Régie afin de négocier avec la Ville de Saint-Hyacinthe le renouvellement de l'entente de location qui sera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2026.

**COMITÉ CONSULTATIF — ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE—
DÉPÔT DU RAPPORT**

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du rapport, daté du 28 mai 2025, concernant l'assemblée publique d'élection des membres du comité consultatif qui a eu lieu le 27 mai 2025.

Le directeur général dresse un bref compte-rendu de cette rencontre.

25-056

**RÈGLEMENT NUMÉRO 159 PRESCRIVANT AUX MUNICIPALITÉS
MEMBRES CERTAINES MODALITÉS RELATIVES À L'ENLÈVEMENT
DES RÉSIDUS DOMESTIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA RÉGIE**

Il est proposé par Madame Sophie Côté,
Appuyé par Madame Stéphanie Lambert,
Et résolu à l'unanimité

Que le règlement numéro 159 prescrivant aux municipalités membres certaines modalités relatives à l'enlèvement des résidus domestiques sur le territoire de la Régie soit adopté, tel que rédigé, et entre en vigueur conformément à la loi, ledit règlement faisant partie intégrante de la présente résolution comme si au long récité.

25-057

**RÈGLEMENT NUMÉRO 160 PRESCRIVANT AUX MUNICIPALITÉS
MEMBRES CERTAINES MODALITÉS RELATIVES À
L'ENLÈVEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES SUR LE
TERRITOIRE DE LA RÉGIE**

Il est proposé par Monsieur Jean-Pierre Arpin,
Appuyé par Monsieur Kaven Delarosbil,
Et résolu à l'unanimité

Que le règlement numéro 160 prescrivant aux municipalités membres certaines modalités relatives à l'enlèvement des matières organiques sur le territoire de la Régie soit adopté, tel que rédigé, et entre en vigueur conformément à la loi, ledit règlement faisant partie intégrante de la présente résolution comme si au long récité.

25-058

QUESTIONS DIVERSES — PROGRAMME RÉGIONAL DE VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES — POSSIBLE GRÈVE À POSTES CANADA — DISTRIBUTION DES LETTRES DE RENDEZ-VOUS

CONSIDÉRANT que, dans le contexte du conflit de travail à Postes Canada, il pourrait y avoir un arrêt de la distribution du courrier;

CONSIDÉRANT qu'une part du succès du programme régional de vidange des installations septiques repose sur la distribution, préalablement à la vidange, d'une lettre de rendez-vous personnalisée;

CONSIDÉRANT que cet outil de communication permet de réduire, tant pour la Régie, les municipalités membres et les citoyens, les coûts et les désagréments liés aux déplacements inutiles;

CONSIDÉRANT le rapport déposé à la table du conseil en date de ce jour;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Daniel Roy,
Appuyé par Madame Diane Beauregard,
Et résolu à l'unanimité

Qu'en cas d'arrêt de la distribution postale par Postes Canada à cause d'un conflit de travail, la distribution des lettres de rendez-vous du Programme régional de vidange des installations septiques soit confiée à l'entreprise Charbonneau Messenger Rapide selon les termes inscrits dans leur soumission du 21 mai 2025.

DOCUMENTS DÉPOSÉS

- A) Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 7 mai 2025
- B) GO Recycle — Lettre du 15 avril 2025 : Félicitation pour votre Prix GoRecycle!
- C) Contrats régionalisés — Remboursement de TPS et de TVQ pour la période du 1^{er} au 28 février 2025

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune question

25-059 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Stéphane Beauchemin,
Appuyé par Monsieur Pierre Thériault,
Et unanimement résolu

De lever la séance à 20 h 23.

Alain Jobin, président

Carole Gaulin, greffière-trésorière